

s'occupera du problème sans tarder, car je sais que bien des députés se sont plaints de la même chose.

L'hon. M. Hees: Eric, n'êtes-vous pas content d'avoir autant de petits assistants?

M. Haidasz: J'espère que le ministre nous aidera. Voici le troisième point que je veux soulever: dans ma circonscription de Parkdale, depuis deux ans, la population s'est accrue énormément, mais au lieu d'ouvrir de nouveaux auxiliaires on en a fermé trois ou quatre. J'ai reçu une foule de plaintes de mes mandants, surtout ceux du Sud de la circonscription. Ils veulent qu'on ouvre d'autres bureaux auxiliaires.

L'autre question que je veux soulever a déjà été signalée par le député de Winnipeg-Nord. Elle a trait au mémoire que la *Canada Ethnic Press Federation* a présenté au ministre en janvier cette année. Je signale au ministre que des délégués de la *Canada Ethnic Press Federation* sont arrivés à Ottawa cet après-midi et sollicitent une entrevue. Comme l'a dit le député de Winnipeg-Nord, la Fédération s'inquiète des conséquences économiques de la hausse du tarif de deuxième classe.

On dit dans le mémoire qu'à compter du 1^{er} avril l'hebdomadaire tchécoslovaque *Nove Domov* (la Nouvelle patrie) devra faire face à des majorations de tarif allant jusqu'à 2,000 p. 100. Le mémoire montre comment d'autres hebdomadaires allogènes subiront des augmentations de coûts. Au Canada, 75 publications paraissent dans des langues autres que le français et l'anglais, comme l'a signalé la *Canada Ethnic Press Federation*. Le mémoire signale le service que la presse allogène rend au Canada depuis 60 ans. A mon sens, monsieur le président, le gouvernement fédéral devrait reconsidérer sa politique de majoration des tarifs postaux et tenir compte de l'effet qu'elle aura sur certaines publications de la *Canada Ethnic Press Federation*. J'espère que, sinon ce soir, du moins demain, lorsque le ministre recevra le rédacteur de l'*Ethnic Press*, il pourra lui faire part des espoirs permis pour que ces publications fort utiles continuent de paraître.

• (8.30 p.m.)

M. Harding: Je voudrais dire quelques mots, monsieur le président, sur l'article du bill C-173 intitulé *Communications*. J'ai signalé quelques problèmes au ministre des Postes. De tous les membres du cabinet, c'est

[M. Haidasz.]

le ministre des Postes qui me répond le mieux et le plus rapidement. C'est déjà quelque chose...

Une voix: Peut-être est-ce parce que les réponses vous sont remises en mains propres.

M. Harding: Peut-être. C'est quelque chose que nous, de l'opposition, apprécions à sa juste valeur.

Il y a bien des questions que j'aimerais poser au sujet de la réorganisation ou des changements survenus il y a environ deux mois au ministère des Postes. Nous avons assisté, monsieur le président, à une hausse sensible des tarifs postaux en même temps qu'à une réduction massive dans le service dispensé aux Canadiens. C'est peine perdue en général que de dire aux Canadiens que le service s'est amélioré dans l'ensemble, car il n'en est rien. Je puis dire en toute sincérité au ministre et aux députés que les lettres mettent plus de temps qu'auparavant à arriver à destination. Dans le cas du courrier de deuxième et de troisième classe, des journaux et autres imprimés, le temps pris par la poste pour les acheminer est absolument scandaleux.

Les Canadiens accepteraient volontiers, je pense, une hausse dans certaines catégories. Des augmentations s'imposaient sûrement et je serais le dernier à en disconvenir, mais quand une hausse sensible des tarifs postaux s'accompagne d'une réduction brutale de service, les gens ont vraiment le droit de se plaindre. Si c'est là le genre de réorganisation préconisée par le gouvernement libéral actuel pour améliorer la situation des Canadiens, le plus tôt nous nous débarasserons de ce gouvernement, le mieux ce sera.

Je voudrais dire quelques mots des conséquences de cette réorganisation sur les petits bureaux de poste. La plupart des députés ici viennent de grands centres. Ils n'ont pas la moindre idée des ennuis qui harcèlent les habitants des petites collectivités dans tous les domaines des communications, poste, radio ou télévision. Les grandes villes ont ce qu'il y a de mieux en fait de services. Elles peuvent avoir la télévision en couleur bien avant que les habitants des régions rurales puissent avoir des émissions en noir et blanc. Des petits centres de ma région ont été avisés par les directeurs régionaux des Postes qu'on allait fermer certains petits bureaux de poste parce qu'ils ne faisaient pas leurs frais. Cela touchera des milliers de petites collectivités. Je tiens à souligner que depuis des générations ces petites collectivités ont fait œuvre de pionniers au Canada. Ce sont ces gens-là qui sont allés dans les régions inhabitées pour